

# OFFICE DES LOGEMENTS DES PERSONNELS

## DU MINISTERE DE L'EDUCATION

### Avis de la consultation N°09/2020

L'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Education (OLPME) se propose de lancer une consultation n°09/2020 en vue du choix d'un bureau d'experts comptables pour la reconstitution et la justification des comptes clients (clients locataires de logements) de l'Office depuis Janvier 2005 jusqu'au 31 Décembre 2019.

Les experts comptables intéressés peuvent retirer les cahiers des charges mises à leur disposition au siège social de l'Office à l'adresse sous-indiquée.

Les offres doivent être présentées conformément aux cahiers des charges et devront parvenir sous pli fermé et scellé par voie postale et recommandé, par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre de l'OLPME contre récépissé au plus tard **le Mercredi 30 Septembre 2020**, pendant l'horaire ouvrable, au nom de Madame la Directrice Générale de l'OLPME, à l'adresse suivante :

**Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Education**  
**40, Boulevard Béchir SFAR – 1006 Tunis**

Le cachet du bureau d'ordre de l'OLPME fait foi. L'enveloppe extérieure doit porter la mention :

**« A ne pas ouvrir, Consultation N°09/2020 – Pour une mission de reconstitution  
Et justification des comptes clients (clients locataires de logements)  
de l'OLPME depuis 2005 jusqu'au 31 Décembre 2019 »**

Le soumissionnaire demeure lié par son offre pour une période de **soixante (60) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

